



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Territoire de Belfort

Réunion flash directeurs

30 mars 2026

LPI Réponse aux questions

Vos questions

Qui a les accès, quels accès et comment faire ?

GEVA-Sco

PPRE

Qui a accès au LPI ?

Est-ce le directeur qui donnera l'accès à ses collègues ?

→ Oui mais les collègues doivent se connecter une 1ère fois

A savoir :

Durée du livret

- Les données relatives aux élèves sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève dans la limite de trois ans après la dernière action sur le livret ou au plus tard jusqu'à la fin de l'année civile suivant la sortie de l'élève du système scolaire.

Création du livret

- Seuls le chef d'établissement, le directeur d'école et l'enseignant responsable (désigné par le chef d'établissement) peuvent créer un livret.

L'enseignant responsable peut désigner des enseignants contributeurs.

L'enseignant contributeur et l'enseignant responsable n'ont pas les mêmes droits. Par exemple, l'enseignant responsable peut créer le LPI, inscrire et modifier les aménagements, sélectionner les enseignants contributeurs. L'enseignant contributeur peut seulement ajouter des aménagements.

A savoir : L'équipe de suivi de la scolarisation n'est pas de lieu de la complétion du LPI. Le GEVASCO reste l'outil à élaborer au préalable et à finaliser durant l'ESS.

Les enseignants du 2nd degré ont-ils accès au LPI ?

→ Oui

MES ÉLÈVES

+ Créer ou rechercher un livret

Les livrets identifiés par une icône ⚠ doivent être mis à jour, sinon ils seront supprimés prochainement.

Collège Albert Camus

0 livret(s) ^

Responsable Contributeur Dispositif(s) en cours de réalisation Aucun dispositif en cours de réalisation

Nom Prénom Classe Enseignant responsable Dispositifs

Aucun livret à afficher

Les familles ont-elles accès à l'ensemble des documents du LPI ?

→ Les familles peuvent consulter les documents finalisés

Livret de Parcours Inclusif

Foire Aux Questions

Les familles ont-elles accès aux informations du LPI de leur enfant ?

Oui, les familles (représentants légaux) peuvent consulter et télécharger tous les documents finalisés au sein de LPI via le Portail Scolarité Services (Educonnect).

Il est aussi possible de générer chaque document en mode « brouillon » avant de le finaliser.

Pour information, dès qu'un document est finalisé, celui-ci est automatiquement disponible au sein de l'espace famille.

GEVA-Sco

Une ressource

GEVA-Sco

Guide d'**EVA**luation des
besoins de compensation en
matière de **Sco**larisation



Manuel d'utilisation
du GEVA-Sco

Septembre 2016



[Manuel d'utilisation du GEVA-Sco- CNSA](#)

Qui met les GEVA-Sco sur le LPI ?

MDPH, ?
Enseignant ?
Enseignant
réfèrent ?

L'élève

Situation de handicap

Compensations ? Depuis quand ? jusqu'à quand ?
AESH ; SESSAD ; ULIS ; UEEA ; MPA ; ESMS

Compensations actuelles adaptées ?

Nouvelles évaluations et/ou bilans réalisés ?

Suspicion de situation de handicap

Type d'aide ? Depuis quand ? A l'école ? En dehors ?
Adaptations pédagogiques, PPRE, PAP, PAI, RASED, CAMSP, CMPP, Autres

Aides actuelles adaptées ? Constat ?

Evaluations et/ou bilans réalisés ?

Grande difficulté scolaire ; Problème de comportement, de santé, éducatif et social ; Troubles des apprentissages

Besoins identifiés de l'élève ?

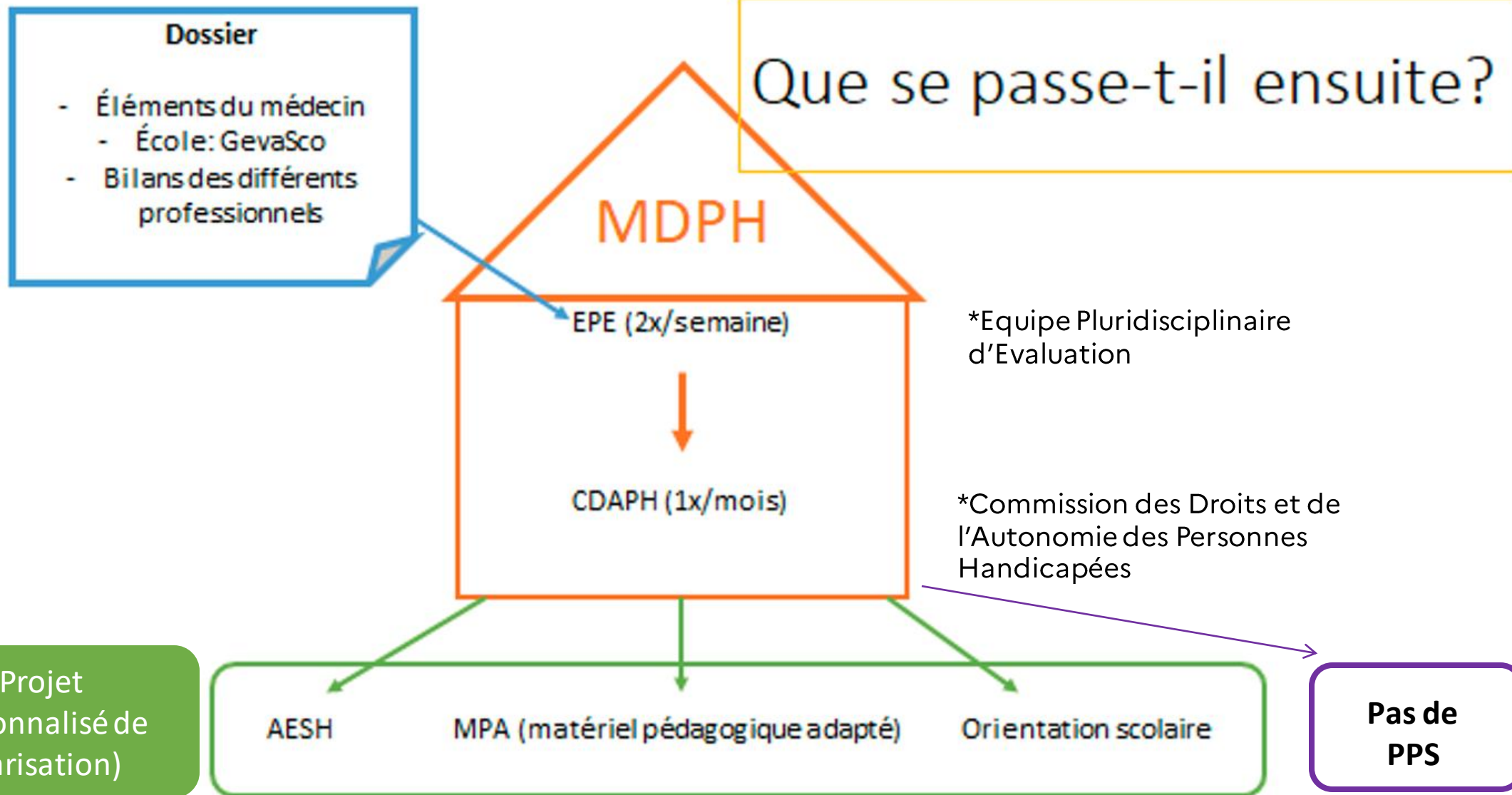
GEVA-Sco Ré-examen

Equipe de suivi de scolarisation (ESS)

GEVA-Sco 1^{ère} demande

Equipe éducative préparatoire à un PPS

Equipe éducative



PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

LPI avec PPRE, PAP...

Gevasco

GEVA-Sco
1^{ère}
demande

GEVA-Sco
Ré-examen

A saisir
directement par
l'enseignant dans le
LPI

Déposé par l'ERSEH
dans le LPI.
A compléter par
l'enseignant

*ERSEH : Enseignant
Réfèrent de la
Scolarisation des Elèves
en situation de Handicap

PPS

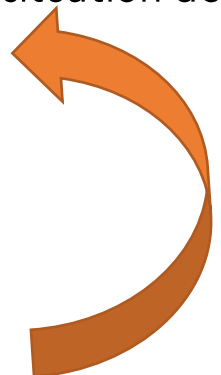
Étudié en EPE

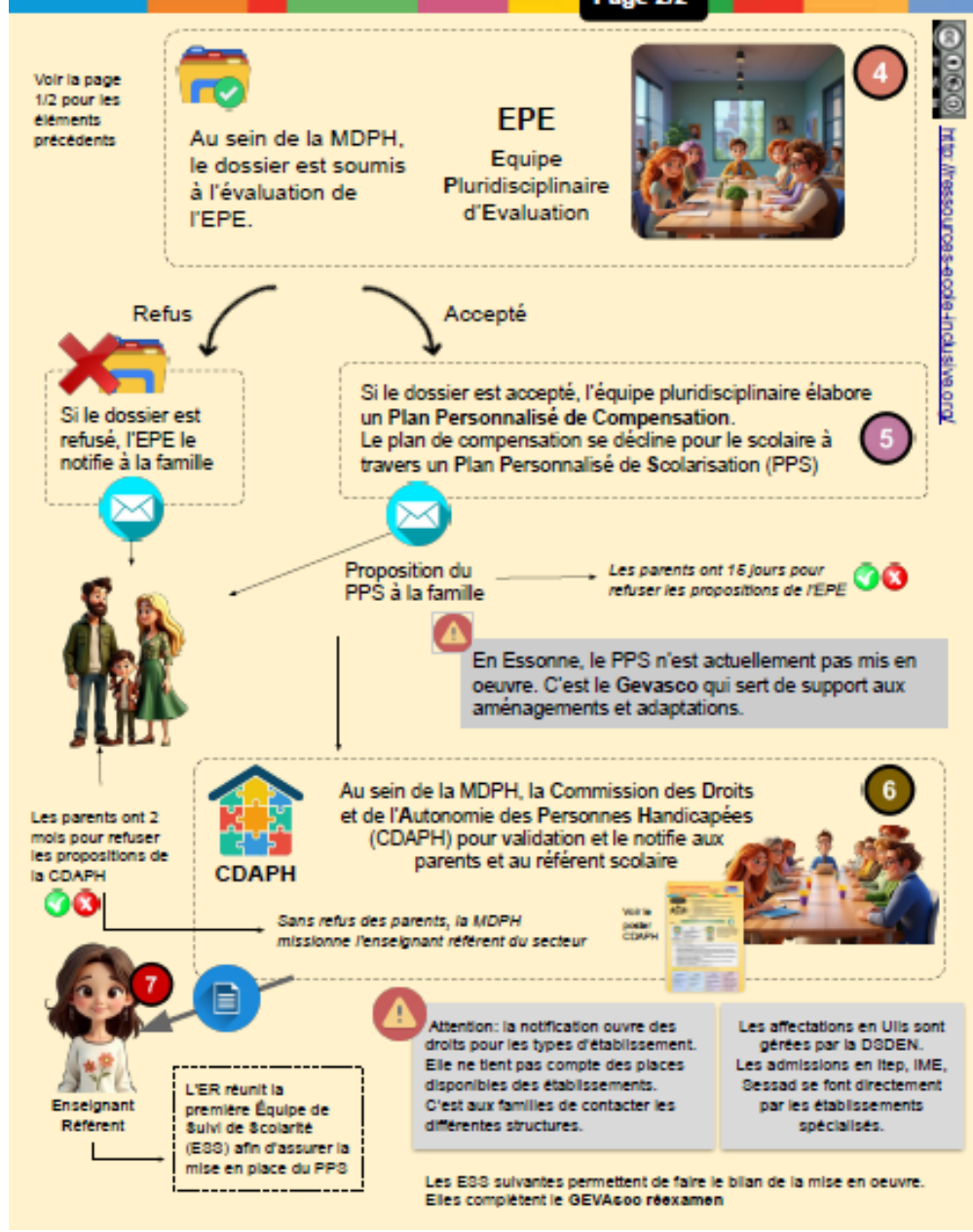
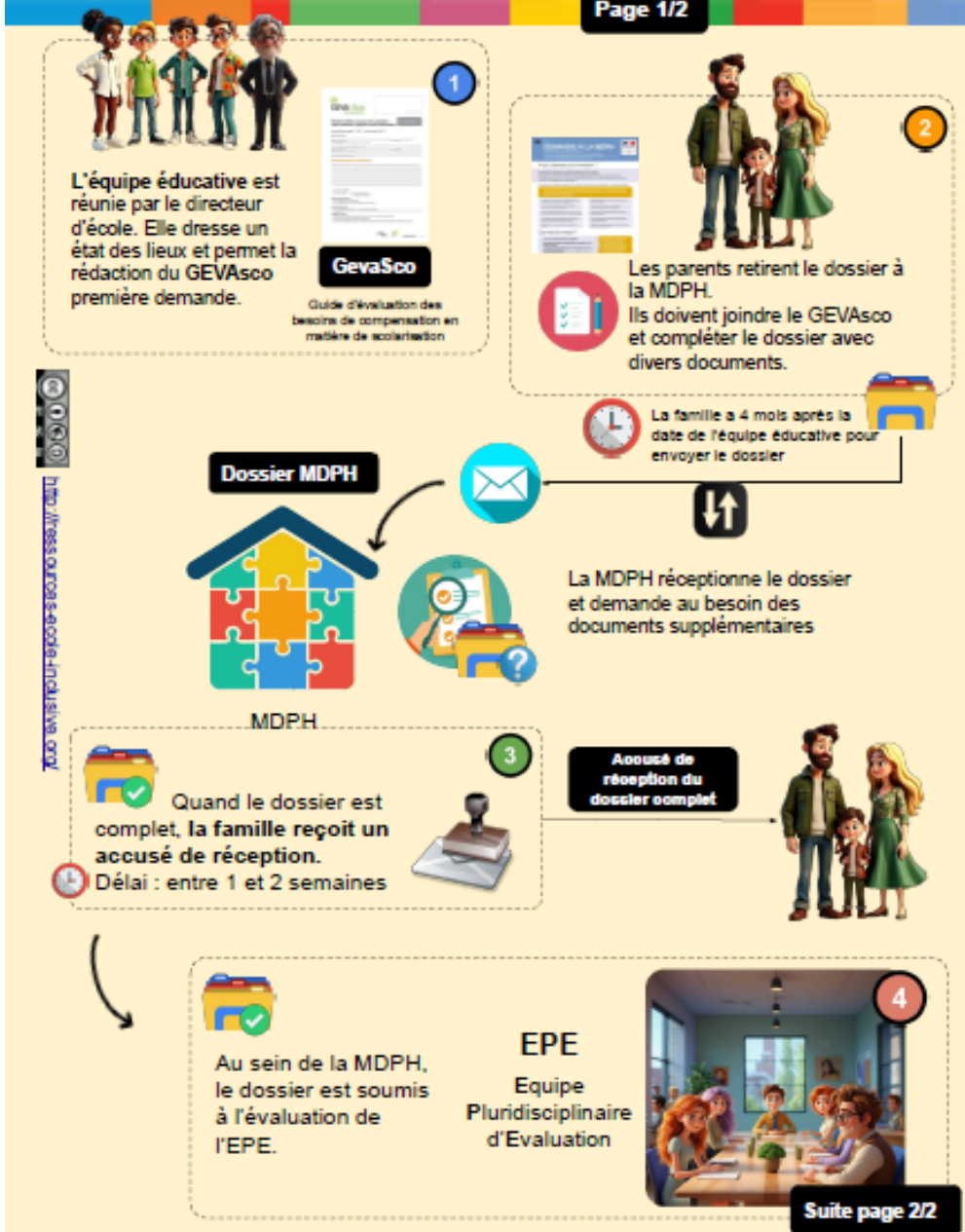
PPS

Notification de la CDAPH

Etablissement
scolaire

MDPH





Une ressource

[Les posters de l'école inclusive](http://ressources-ecole-inclusive.org)

<http://ressources-ecole-inclusive.org>

Suite page 2/2

Le GEVA-Sco doit-il être rédigé directement sur LPI (comme le PPRE) ou versé au LPI?
Un GEVA-Sco déjà rédigé peut-il être transféré sur le LPI?

GEVA-Sco

Le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le support GEVA-Sco existe en deux versions, l'une pour les premières demandes et l'autre pour les réexamens.

GEVA-Sco 1re demande ⓘ

+ Créer un GEVA-Sco 1re demande

L'élève dispose d'un GEVA-Sco hors application LPI

→ Vous devez remplir tous les cadres avant de pouvoir poursuivre, si sans objet ou RAS, il faut l'inscrire

Point de vigilance

Finaliser le GEVA-Sco

Souhaitez-vous finaliser la création de ce document ?
En confirmant, aucune modification ne pourra être apportée.

Finaliser

Annuler

Partager les informations du livret



Cet élève dispose désormais d'un GEVA-Sco 1re demande finalisé.
Souhaitez-vous partager l'ensemble du livret de cet élève avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH ?


Oui, partager

Non, annuler

Points de vigilance

[Consulter](#)

Documents de l'élève

Partager la MDPH. 

Cette coche permet à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH de consulter, en complément du GEVA-Sco 1re demande, l'ensemble des informations présentes dans le livret dont les plans et programmes antérieurs (PPRE, PAP, document de mise en œuvre du PPS, etc.). Ces informations peuvent être utiles à la MDPH pour élaborer ou renouveler le projet personnalisé de scolarisation. Ces informations seront accessibles à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation uniquement après communication du numéro de livret à la MDPH par le représentant légal de l'élève ou l'élève lui-même s'il est majeur. La case est active uniquement lorsque le livret dispose soit

- D'un GEVA-Sco 1re demande finalisé ou
- D'un GEVA-Sco Réexamen finalisé ou
- D'un PPS finalisé ou
- D'un PPS hors LPI



Académie : Académie de Besançon

Année scolaire : 2025-2026

N° livret : NMRVZNZK4V

Livret de parcours inclusif

Nom de l'élève : MARTIN

Prénom de l'élève : Leo

Sexe : M F Non spécifié

Date de naissance : 01/02/2010

Responsable légal n°1 : Durant Marie

GEVA-Sco Réexamen

Enseignant en charge du livret

Non renseigné



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Livret de parcours inclusif - FORMATION Déconnexion

Mes élèves > Livret de l'élève > Gérer le livret

[Revenir au livret](#) Supprimer le livret

GÉRER LE LIVRET

Chef d'établissement
Dupont Robert

Enseignant en charge du livret
Non renseigné

Modalité de scolarisation
Non renseigné

Équipe pédagogique

Informations de l'élève

Nom	pierre
Prénom	marie
Établissement	Ecole primaire Montboucons
Classe	Cours préparatoire
Date de création	19 septembre 2025

Désigner l'enseignant responsable

Sélectionner le nom et prénom de l'enseignant

Choisir un enseignant

- Berger Elisabeth
- Bouaichaoui-Deprez Claire-Marie
- Cretien Stephanie
- Dupont Robert
- Galliache Sophie
- Grim-Goncalves Patricia
- Sand Denis
- Sassard Elodie

GEVA-Sco

Le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le support GEVA-Sco existe en deux versions, l'une pour les premières demandes et l'autre pour les réexamens.

GEVA-Sco 1re demande

L'élève dispose d'un GEVA-Sco hors application LPI

GEVA-Sco Réexamen

Le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation réexamen (GEVA-Sco réexamen) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Cette étape intervient si l'élève a déjà un PPS.

GEVA-Sco Réexamen



GEVA-Sco Réexamen

En cours de saisie



Générer le brouillon

Reprendre

L'élève dispose d'un PPS hors application LPI*

- Sans notification d'aide humaine
- Avec notification d'aide humaine individuelle
- Avec notification d'aide humaine mutualisée

Enregistrer

Annuler

Mes élèves > Livret de l'élève > Créer un GEVA-Sco

[Quitter la création du GEVA-Sco Réexamen](#)

CRÉER UN GEVA-SCO RÉEXAMEN

Réunion ESS **Scolarisation** Observations Remarques

Points saillants liés à la scolarisation

- Conditions actuelles de scolarisation
- Évaluation de la scolarité
- Emploi du temps

Veuillez indiquer les informations relatives à la scolarisation de l'élève. Ces informations sont utiles à la MDPH et permettent de comprendre la situation dans laquelle se trouve l'élève.

Enseignant référent des élèves en situation de handicap

Nom	Prénom	Téléphone
fleur	bleue	0612345678

Activités de l'élève

- Observations et perspectives
- Bilan de la période écoulée

Tâches et exigences générales, relation avec autrui

S'orienter dans le temps Sans objet Activité non réalisée Activité réalisée

S'orienter dans l'espace Sans objet Activité non réalisée Activité réalisée


Fixer son attention Sans objet Activité non réalisée Activité réalisée

Mémoriser Sans objet Activité non réalisée Activité réalisée

Veuillez préciser *

- Veuillez préciser
- Sans difficulté et seul
- Avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle
- Avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière

- Générer le brouillon (PDF téléchargeable)

RÉEXAMEN

Livret de parcours inclusif de :

- PIERRE Marie

• 11 / 11 / 2222


Numéro de livret : PW863N9YN8

Le numéro de livret est confidentiel. Il est la propriété de l'élève et de sa famille. Il permet d'accéder au Livret de parcours inclusif de l'élève et aux documents qui le constituent.
Ce numéro peut être partagé avec les acteurs ayant à connaître sa situation dans le cadre de son parcours de scolarisation.

Max. 1000 caractères


Retour Enregistrer Générer le brouillon Suivant

GEVA-Sco Réexamen ⓘ



GEVA-Sco Réexamen

En cours de saisie



Générer le brouillon

Reprendre

×

Finaliser le GEVA-Sco

Souhaitez-vous finaliser la création de ce document ?
En confirmant, aucune modification ne pourra être apportée.

Finaliser Annuler

Générer le brouillon **Finaliser le GEVA-Sco**

Partager les informations du livret

ⓘ Cet élève dispose désormais d'un GEVA-Sco Réexamen finalisé.
Souhaitez-vous partager l'ensemble du livret de cet élève avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH ?

Oui, partager Non, annuler

PPRE

Est-ce que maintenant l'application garde les PPRE les uns à la suite des autres ou bien est-ce qu'ils sont toujours automatiquement écrasés ?

Livret de Parcours Inclusif

Foire Aux Questions

Est-il possible d'avoir un archivage des anciens PPRE et dispositifs de l'élève ?

À ce jour, l'archivage et l'historisation des documents de l'élève n'existent pas.

→ Ce sujet sera inscrit au sein de la feuille de route 2026.

Durée
du PPRE

- La durée envisagée en semaine(s) : choix possible en 1 et 16 semaine(s)

Durée envisagée

semaine(s)

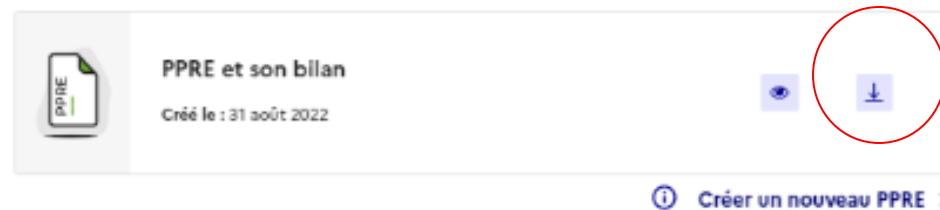
6.2 Renouvellement du PPRE lorsqu'un bilan PPRE est finalisé

Une fois le bilan finalisé, l'utilisateur est redirigé vers la page récapitulative et devrait voir une carte : « PPRE avec le bilan », permettant de consulter et de télécharger le PPRE avec son bilan ou de le renouveler à l'aide d'un lien « Créer un nouveau PPRE ».

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE



PPRE et son bilan
Créé le : 31 août 2022

[Créer un nouveau PPRE >](#)

→ Il est néanmoins possible de le télécharger sous format PDF avant d'en rédiger un nouveau

Comment intégrer les documents déjà faits? Doit-on les ressaisir dans le logiciel?

- PPRE
- GEVA-Sco Réexamen : cocher la case l'élève possède déjà un GEVA-Sco hors application LPI
- PAP : seul l'avis du médecin est téléchargeable sous format PDF

Recueil de l'avis du médecin

Il est obligatoire de recueillir l'avis du médecin pour la mise en place d'un PAP. Le formulaire, à communiquer au médecin pour avis, est à télécharger ci-contre : [↓](#)

Import de l'avis du médecin * Champ(s) obligatoire(s)

 **Avis du médecin** ↶ ↴

[Remplacer l'avis médical >](#)

Date de l'avis du médecin :*

Classe : Cours préparatoire